

L'ACTION

N°419
Septembre 2017

BULLETIN DU SYNDICAT CQT MICHELIN

Le 12 septembre, tous dans la rue, pour dire NON

Comme prévu, le nouveau gouvernement a rendu sa feuille de route remettant en cause le Droit du travail. Il va une fois de plus faire peser son programme d'austérité sur l'ensemble des salariés.

Dans son esprit de banquier, Macron justifie sa feuille de route libérale par la mutation de l'économie, liée à la mondialisation, rejetant ainsi la faute sur le « coût » des salaires, des retraites, du chômage, des droits et garanties des salariés !

L'exécutif veut s'approprier le pouvoir du législateur en gouvernant par ordonnances.

Une nouvelle tentative de passage en force qu'il faut rapprocher de la loi El Khomri, adoptée via le 49-8.

Laisser gouverner par ordonnance, c'est offrir la possibilité au gouvernement de demander aux députés (Assemblée nationale) l'autorisation de prendre des mesures, afin de mettre en œuvre son programme de casse du Code du travail et de la protection sociale. L'utilisation par Macron de l'article 38 de la Constitution sur les ordonnances lui permet d'empêcher toute discussion et amendement sur le contenu de ces mesures.

En recourant aux ordonnances, le gouvernement se soustrait au débat parlementaire. Il évite toute contestation, sachant que ses projets de réformes, visés par la procédure express sont loin d'être anodins. Ils pourraient amener des débats, risquant d'informer la population sur les dangers de ceux-ci, donc la contestation.

SOYONS NOMBREUX DANS LA RUE, LE 12 SEPTEMBRE,

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !

OUI, LA RUE DOIT SE FAIRE ENTENDRE !

LE 12 SEPTEMBRE, À CLERMONT-FERRAND,

À 10 H, PLACE DU 1^{ER} MAI.

É
D
I
T
O

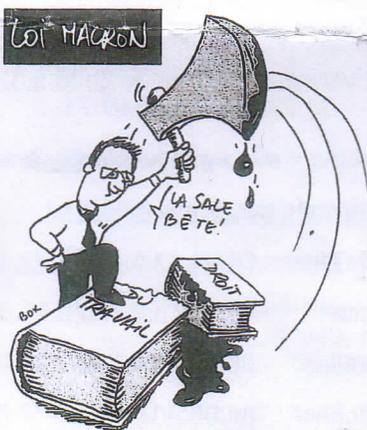
Sommaire

Page 1 - Edito
Page 2 - les mesures « phares » de Macron
Page 3 - Le service public
Page 4 - les jeunes
Bulletin de syndicalisation

Le Service Public est l'ennemi de ce gouvernement ni de gauche, ni de gauche !

Emmanuel Macron a annoncé la suppression de 120 000 postes dans la fonction publique, mais comment va-t-il faire ce tour de magie ?

Alors qu'il a annoncé la création de postes dans la défense, les forces de l'ordre et les douanes, qu'il a aussi annoncé des créations de postes dans l'Éducation (3000 postes, bien en deçà du besoin) où va-t-il trouver des postes à supprimer ? Il va donc devoir trancher dans les collectivités territoriales, entraînant des suppressions des postes d'accueil dans les mairies, réductions des horaires d'ouverture ainsi que des retards sur les démarches administratives. Macron va détruire ce qu'il reste de l'Etat dans nos territoires. Ce sont nos mairies, nos départements et tous les services qui gravitent autour qui vont être touchés ! Comme toujours, c'est nous, les premiers concernés, les usagers, qui subissons les conséquences de ces politiques désastreuses pour nos territoires !



Ce n'est plus un secret pour personne, dans la continuité de la loi travail du gouvernement précédent, le gouvernement actuel est en train de finir et veut nous imposer la refonte du droit du travail à la sauce patronale.

Il s'agit d'une régression sans précédent, remettant en cause 120 ans de droits et d'acquis sociaux.

Une simple concertation de six heures a été décidée avec les 5 organisations syndicales de salariés et les 3 patronales qui, elles, ne se plaindront pas de la disparition du droit collectif, socle commun et d'égalité pour tous les salariés.

Le Code du travail, socle de droits pour tous les salariés.

- Au-dessus, les Conventions collectives, qui améliorent les dispositions du Code du travail et deviennent un socle par branche professionnelle.
- Et encore au-dessus, les accords de groupes ou d'entreprises qui améliorent les Conventions collectives.

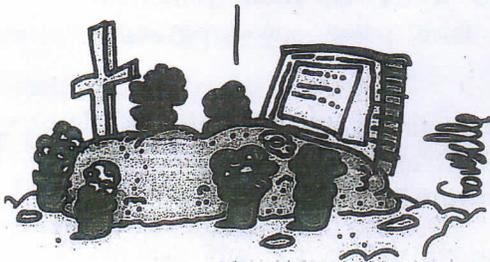


Financement de la protection sociale par l'impôt :

- Suppression des cotisations salariales sur l'assurance maladie et le chômage, la remplaçant par l'impôt : la CSG ! C'est ni plus ni moins un nouveau coup contre les acquis de 1945 du Conseil de la Résistance !
- Il prévoit de supprimer les cotisations maladie et chômage acquittées par un salarié en échange d'une hausse de 1,7 point de CSG pour tous, actifs mais aussi retraités « aisés », à savoir, pour Emmanuel Macron, ceux dont la pension est supérieure à 1 198 euros par mois.

bientôt la retraite à 70 ans

méTRO, boulot, caveau!



Provision des licenciements :

- L'employeur n'aura plus de crainte à procéder à des licenciements abusifs, et de se voir attaqué par le salarié.

Car dès l'embauche, il saura combien lui coûtera son passage devant les prud'hommes, puisque que les indemnités seront calculées selon un barème.

Cette barémisation ouvre la chasse aux salariés, aux syndicalistes qui refuseront de se soumettre systématiquement aux objectifs de rentabilité des employeurs, et à l'intensification du travail.



LA VASELINE DU LICENCIEMENT

Réforme des retraites :

- Fin de notre système de retraite solidaire par répartition et mise en place d'un système, à la suédoise, de retraite par capitalisation.



JEUNES

Comment envisager sereinement l'avenir dans ces conditions, ou même plus simplement, l'acquisition d'un logement, y compris en location, ou d'une voiture ?

Actuellement les plus fragiles dans le monde du travail, les jeunes et particulièrement les jeunes femmes, seront encore plus impacté(e)s par la politique envisagée par Macron.



Des politiques inefficaces

A écouter le gouvernement en place, comme les politiques de ces 20 dernières années, il faut réformer le Droit du travail, notre système de protection sociale, la protection des salariés, pour donner plus de liberté aux entreprises, permettant ainsi d'embaucher et d'investir. Ces vieilles recettes n'ont servi qu'une seule et unique classe, celle du capitalisme :

- En janvier 1996, il y avait 4 307 900 demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues. En avril 2017, il y en avait 6 589 600 soit 53 % de plus en 2 décennies !
- De 1982 à 2016, il y a eu une baisse des CDI, passant de 94 % à 85 %, un doublement des CDD et du temps partiel, occupés particulièrement par les femmes et les jeunes. Entre 2000 et 2012 le nombre de contrats à durée déterminée a bondi de plus de 75 % en France, selon le Ministère du travail.
- Entre 1950 et 2014, la part de l'ensemble des revenus d'activité (salariaux et non salariaux, nets de cotisations sociales) dans le revenu disponible brut des ménages, a sensiblement décliné, passant ainsi de plus de 80 % au début des années 1950 à 60 % en 2014.

Et pendant ce temps, distribution de :

- 55,7 milliards de dividendes en 2016 ;
- plus de 650 milliards de dividendes depuis 20 ans par 400 entreprises cotées ;
- plus de 240 milliards d'euros annuels d'exonérations sociales et autres cadeaux aux entreprises, 43 milliards rien que pour le CICE depuis 2013.

L'ensemble des travailleurs sera impacté par cette casse annoncée du code du travail (« simplification ») et de nos acquis. Il est clair cependant que du fait même de leur nouveauté sur le marché de l'emploi, les plus jeunes vont subir encore plus durement cette politique.

Souvent les moins conscients de leurs droits, les jeunes sont les premières victimes de la discrimination à l'embauche, du non paiement des heures supplémentaires ou encore des abus de leur hiérarchie. Sans ressources, sans épargne pour la plupart, les jeunes salarié(e)s sont contraint(e)s d'accepter toutes les exigences de leurs supérieurs, sous peine d'être tout simplement remplacé(e)s. Le chômage de masse aide en effet grandement le patronat à faire pression et développer la précarité.

Pour joindre le syndicat CGT Michelin :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 au :
04.73.36.07.71

et par mail : cgt.michelin@wanadoo.fr

Contacts délégués syndicaux :

Jean Michel Gilles : 06.88.43.92.11

François Roca : 06.75.10.34.00

Michel Chevalier : 06.88.47.25.00

Jean Paul Cognet : 06.08.90.57.60

Serge Pagnon : 06.46.12.19.03

Bulletin d'Adhésion

Nom - Prénom

Adresse

Code Postal - Ville

Atelier - Usine

@ : ☎ :

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou à retourner à l'adresse indiquée :

Syndicat Michelin, Place de la Liberté, Maison du Peuple, 63000 Clermont-Ferrand.